



# Le Suivi pédagogique au centre Simon Rousseau

## 4 - Dispositif d'accompagnement des apprenants

L'accompagnement des apprenants s'appuie sur trois modalités d'intervention :

Accompagnement Pédagogique Individualisé (API) :	35h (dans les trois premiers mois de la formation)
Suivi pédagogique individualisé des apprenants :	7h (réparties tout au long de la formation)
Travaux personnels guidés (TPG) :	35 h (réparties au sein des différents modules)

Dispositif d'accompagnement des apprenants
<p style="text-align: center;"><b>Accompagnement Pédagogique Individualisé (API)</b></p> <p><b>Objectifs de formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Réaliser un accompagnement pédagogique ciblé compte tenu de la diversité des profils et des nouvelles modalités d'accès à la formation</li></ul> <p><b>Éléments de contenu - Modalités</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Positionnement de l'apprenant</b> en lien avec les attendus en termes d'écriture/lecture/compréhension, arithmétique, relations humaines, organisation et outils informatiques</li><li>• <b>Entretien</b> avec l'apprenant à partir du positionnement : définition des objectifs de l'accompagnement pédagogique individualisé</li><li>• <b>Accompagnement individualisé</b> pour développer les compétences manquantes et notamment la maîtrise du français</li><li>• <b>Mise en place, le cas échéant, de dispositifs complémentaires individuels</b> pour renforcer les apprentissages dans un domaine, notamment la maîtrise du français ou de l'arithmétique</li><li>• <b>Accompagnement à l'explicitation, la formalisation du projet professionnel</b></li></ul> <p><b>Recommandations pédagogiques :</b> Ce module obligatoire pour tous les apprenants fait l'objet d'un projet spécifique du projet pédagogique. Les objectifs de ce module seront individualisés en fonction du positionnement au début de la formation. Ce module doit être organisé par l'équipe pédagogique mais peut faire appel à des formateurs spécialisés sur certaines problématiques, comme la maîtrise du français. Le suivi pédagogique prendra le relais de ce dispositif d'accompagnement.</p>
<p style="text-align: center;"><b>Suivi pédagogique individualisé des apprenants</b></p> <p><b>Objectifs de formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Poursuivre l'accompagnement pédagogique tout au long de la formation</li></ul> <p><b>Éléments de contenu</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Entretiens</b> avec l'apprenant à partir des objectifs de l'accompagnement pédagogique individualisé : points d'étape sur les acquis de l'apprenant et ses difficultés</li><li>• <b>Apport d'éléments complémentaires</b>, le cas échéant, pour renforcer les acquis de l'apprenant</li></ul> <p><b>Recommandations pédagogiques :</b> Ce suivi prend le relais du module API.</p>

20

ARRETE NOR : SSAH2110960A - ANNEXE III

TPG (travaux personnels guidés)
<p><b>Objectifs de formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Accompagner le travail personnel : travail préparatoire en amont des apports, temps de révisions, ...</li></ul> <p><b>Éléments de contenu</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Accompagnement individuel</b> du travail personnel pour les apprenants les plus en difficulté sur cet axe, à partir des objectifs définis en suivi pédagogique individualisé</li><li>• <b>Guidage collectif</b> du travail personnel : apport de méthodes d'organisation et d'apprentissage, fixation d'objectifs</li><li>• <b>Apport de méthodes dans le domaine de l'expression orale et écrite et dans le domaine de l'analyse de l'information</b>, afin d'être capable de hiérarchiser et d'interpréter les informations</li></ul> <p><b>Recommandations pédagogiques :</b> Il s'agit d'un dispositif d'aide à la réussite qui doit être intégré dans le projet pédagogique de l'institut. Ces TPG collectifs ou individuels peuvent s'appuyer sur des supports pédagogiques variés. La durée de 35h peut être répartie au sein de différents modules.</p>

### 1. Accompagnement Pédagogique Individualisé

Au sein du centre Simon Rousseau, Accompagnement Pédagogique Individualisé est programmé sur la première semaine de formation et il est collectif à l'ensemble des parcours.

Il comprend les enseignements suivants :

- Accueil et Présentation Equipe/Site
- Généralité sur la formation et règlement intérieur

- Organisation de la formation
- Construction du projet professionnel
- Bilan compétence : mathématique, française et numérique
- Observation Clinique et Raisonnement clinique
- Apprendre à apprendre et objectifs
- Auto évaluation besoin en formation support du premier suivi pédagogique
- Charte de visioconférence

## 2. Suivi pédagogique individualisé

Trois temps de suivi sont balisé sur l'année de manière systématique : début, milieu et fin de formation.

Un premier temps est de 30min dans le premier mois. Il s'appuie sur un auto bilan support de l'échange. (cf document dédié)

Des suivis supplémentaires sont possibles à la demande de l'équipe pédagogique ou des apprenants.

## 3. Les temps personnels guidés

Ces temps sont répartis sur l'ensemble de l'année en amont et en aval des périodes de stage ou de période employeur.

En amont il permet la préparation de la période annoncée en termes d'objectif, de posture, etc... (cf syllabus pré stage)

En aval, un temps d'analyse de la pratique assuré par une psychologue clinicienne est systématiquement mis en place.

De plus, dans chaque module des temps d'appropriation des connaissances, guidés ou en autonomie sont positionner afin de permettre de favoriser les apprentissages et permettre aux apprenants de consolider ses savoirs.